

# RESUME POUR LE PETIT GIBIER 2024 · 2025



## BÉCASSE

8 Septembre  
20 Février

Lun/mer/sam/dim



## CAILLE des BLÉS

Ouverture anticipée  
31 Août - Tous les jours  
du 8 Septembre  
au 20 Février

Lun/mer/sam/dim



## FAISAN

du 8 Septembre  
au 29 Janvier

Lun/mer/sam/dim



Se référer  
à l'arrêté préfectoral  
et à votre règlement intérieur  
pour chaque espèce

## LIEVRE

29 Septembre  
au 15 Décembre

Lun/mer/sam/dim



## Uniquement Grives

du 11 au 20 Février  
Tous les jours  
Poste fixe matérialisé  
main de l'homme  
(cf arrêté ministériel)



Toutes GRIVES  
Tous PIGEONS  
et MERLE NOIR  
du 8 Septembre  
au 10 Février

Lun/mer/sam/dim - sans condition

Mar/jeu/ven  
poste fixe matérialisé  
main de l'homme



## PERDRIX ROUGE ET GRISE

du 8 Septembre  
au 30 décembre

Lun/mer/sam/dim



## CANARDS

Ouverture anticipée  
21 Août - Tous les jours  
à moins de 30 mètres de la nappe d'eau

du 8 Septembre  
à l'exception du canard chipeau (15/09)  
au 30 Janvier

Sam/dim/lun/mer - sans condition

Mar/jeu/ven que sur les marais  
non asséchés, etc....



## LAPIN

8 Septembre  
29 Janvier

Lun/mer/sam/dim



## BÉCASSINES Sourdes et Marais

du 8 Septembre  
au 30 Janvier

Sam/dim/lun/mer - sans condition

Mar/jeu/ven que sur les marais  
non asséchés, etc....



Se référer à l'arrêté ministériel gibier d'eau

Se référer à l'arrêté ministériel gibier d'eau